

Bilan de l'enquête sur la pratique du compostage individuel sur le territoire du SITROM en 2011



Sommaire

PREAMBULE	P.3
I) Avant l'opération	P.6
II) Le composteur	P.8
III) Le compostage	P.13
IV) Le compost	P.16
V) Informations diverses	P.18
VI) Conclusions	P.22
ANNEXE	P.23

PREAMBULE : présentation du syndicat et de l'enquête

Le S.I.T.R.O.M. (Syndicat Intercommunal de Traitement et de Ramassage des Ordures Ménagères) des Cantons Centre et Nord de Toulouse, a été créé en 1966. Il est devenu syndicat mixte le 27 février 2004, suite au rattachement de la commune de Lapeyrouse-Fossat à la Communauté de Communes des Côteaux du Girou. Au 1^{er} janvier 2005, adhésion de la Communauté de Communes des Côteaux de Bellevue regroupant les communes de Castelmaurou, Montberon, Pechbonnieu, Saint-Géniès-Bellevue et Saint-Loup-Cammas. Aujourd'hui le territoire du syndicat regroupe sept communes sur 5223 hectares (Castelmaurou, Lapeyrouse-Fossat, Montberon, Pechbonnieu, Rouffiac-Tolosan, Saint-Géniès-Bellevue et de Saint-Loup-Cammas) pour 18 916 habitants.

Le territoire se situe dans la première couronne périurbaine de Toulouse et regroupe des communes anciennement rurales qui s'urbanisent un peu plus tous les ans.

L'habitat est à dominante pavillonnaire (92,75% des logements) ce qui a poussé les élus du syndicat à mettre à disposition des administrés, depuis 1999, un composteur de jardin accompagné d'un bio-seau afin de valoriser, à la source, les déchets.

Le compostage est une technique naturelle qui permet de transformer une partie des déchets en engrais. Des matériaux biodégradables sont mis ensemble pour être convertis en amendement (compost) grâce au travail d'organismes biologiques vivants. Ce procédé permet de:

- **réduire la quantité de déchets à la source** au plus près de la production,
- **réduire le volume d'ordures ménagères** à collecter et à traiter par la Collectivité,
- **fabriquer du terreau à usage domestique** dans un délai de 8 à 12 mois.

Le principe est basé sur le volontariat des administrés disposant d'un jardin. Il leur a été demandé, en contrepartie, une contribution unique de 15 €, représentant 32,24% du coût global (composteur + bio-seau). Le reste du composteur est financé par l'ADEME à hauteur de 20% dans le cadre d'un programme pluriannuel et par les communes pour 47,76% du prix TTC.

Depuis la mise en place de l'opération, 2125 composteurs et bio-seaux ont été mis à disposition sur les sept communes. Dans la quasi-totalité des cas, les composteurs ont été distribués au cours de réunions d'information organisées sur l'ensemble du territoire puis dans les locaux du syndicat depuis 2009.

En 2004, une première enquête avait été réalisée sur le territoire de l'époque (17 communes) auprès des acquéreurs de composteurs en 2000 et 2001.

339 personnes avaient répondu à cette consultation. 93% des personnes compostaient toujours mais certaines limites apparaissaient déjà comme :

- non récupération du compost car méconnaissance de la nature du produit final à obtenir,
- présence de gros vers qui a pût contrarier certaines personnes,
- non obtention de compost car manque de matière azotées ou carbonées.

Suite à cette enquête, une Lettre du SITROM spécifique sur le compostage et les gestes à réaliser a été réalisée, le discours apporté lors des distributions publics a été modifié et axé sur les besoins qui sont ressortis de cette enquête.

Sept ans après, le SITROM a décidé de réaliser une nouvelle enquête qui a pour objectifs :

- de connaître les limites des composteurs mis à disposition (avantages, inconvénients...),
- de connaître les pratiques utiles liées au compostage,
- faire apparaître les besoins, remarques et difficultés liés au compostage (informations, matériels...).

Afin de diffuser le questionnaire, il a été décidé de le remettre en main propre lors de l'enquête servant à la création d'un fichier d'habitant pour la mise en place des bacs roulants sur le territoire du syndicat (juin/juillet 2011). Il a semblé opportun de demander aux habitants, résidant dans une maison individuelle, s'ils pratiquaient le compostage à domicile. Pour les personnes répondant par l'affirmative, il leur a été remis le questionnaire ainsi que, pour favoriser un taux de réponse élevé, une enveloppe de retour T avec pour date limite le 9 septembre 2011. Pour les personnes non rencontrées lors de l'enquête en porte à porte, le questionnaire a été laissé dans la boîte aux lettres d'où 4 ou 5 réponses de personne qui ne compostent pas (réponses non prises en compte). L'objectif était d'avoir un maximum de réponses positives ou pas.

Sur les 6693 foyers individuels répertoriés dans nos fichiers en mai 2012, nous avons reçus, entre juin et septembre 2011, 577 réponses qui n'ont pu être toutes traitées rapidement (sur 2332 foyers estimés équipés d'un composteur soit 27,74%). La fin de la saisie a eu lieu courant juin 2012.

Aucun appel n'a été reçu concernant la compréhension du questionnaire mais certains étaient accompagnés de demande de renseignements/aides que nous avons traités en priorité.

Le questionnaire (en annexe) a été conçu par les services du SITROM en collaboration avec les services de la direction Régionale Midi-Pyrénées de l'ADEME. Celui-ci a été volontairement limité à une feuille recto-verso et 20 questions.

Le questionnaire est divisé en 5 parties :

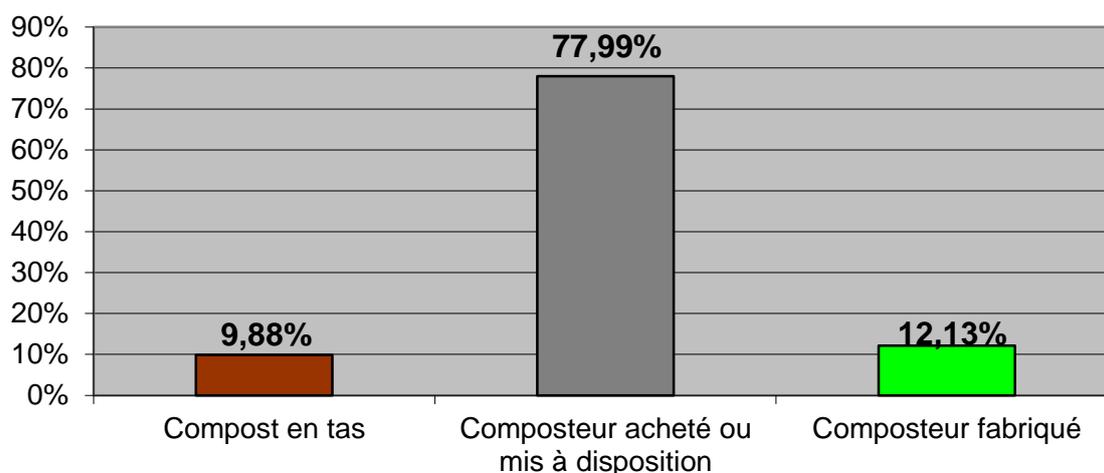
- avant l'opération : pour connaître la technique de compostage utilisée,

- le composteur : quel composteur est utilisé, les déchets compostés et les détails pratiques du matériel,
- le compostage : les gestes utiles, la faune et la diminution des déchets,
- le compost : fabrication de compost ou pas, qualité de ce dernier et satisfaction,
- informations diverses : traces d'usures sur le matériel, commune de résidence, taille des jardins/potagers, composition du foyer...

I) Avant l'opération

Les personnes ayant répondu à l'enquête compostent en moyenne depuis 7 ans et 9 mois. Les plus récents s'y sont mis un ou deux mois avant l'enquête, distribution par le SITROM en mai 2011, alors que certains ont cette pratique depuis toujours.

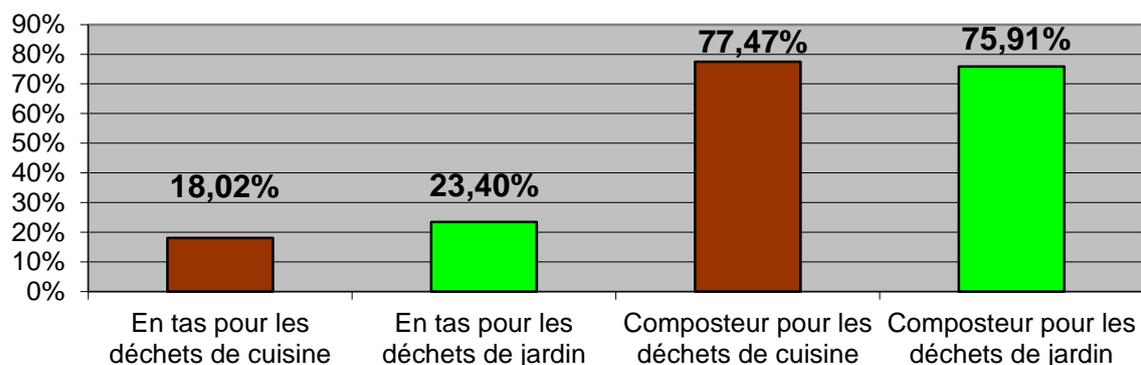
Technique utilisée pour composter



90,12% des personnes ayant répondu à l'enquête possèdent un composteur de jardin. Celui-ci a pu être mis à disposition par la commune ou être acheté (77,99%) ou fabriqué (12,13%).

Les autres personnes (9,88%) compostent en tas et sont, en général, ceux qui ont la pratique de compostage la plus ancienne.

Technique et type de déchet



23% des personnes pratiquent le compost en tas pour les déchets de jardin alors qu'ils ne sont que 18% à le faire pour les déchets issus de la cuisine. Ils sont 16,98% à composter les deux types de déchets en tas et seulement 6 (1,04%) à le faire uniquement pour les déchets de cuisine et 37 (6,41%) uniquement pour les déchets verts.

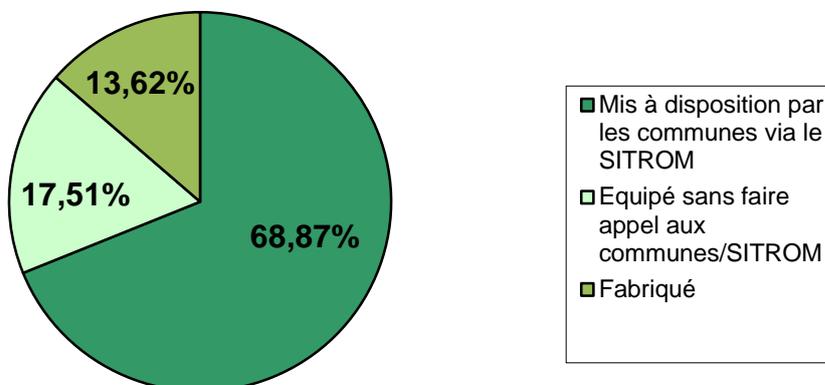
La pratique du compostage en tas des déchets verts semble plus ancienne et plus ancrée.

Les trois quart des personnes utilisent un composteur de jardin pour leurs déchets de jardin et ils sont un peu plus pour les déchets en provenance de la cuisine (77,47%). Ce léger écart est à mettre en parallèle avec les chiffres des personnes qui compostent en tas qui sont plus nombreuses à le faire pour les déchets verts que pour les déchets issus de la cuisine.

En cumulant les deux techniques de compostage, on peut supposer que 99,31% des personnes enquêtées compostent les déchets de jardin et 95,49% les déchets alimentaires.

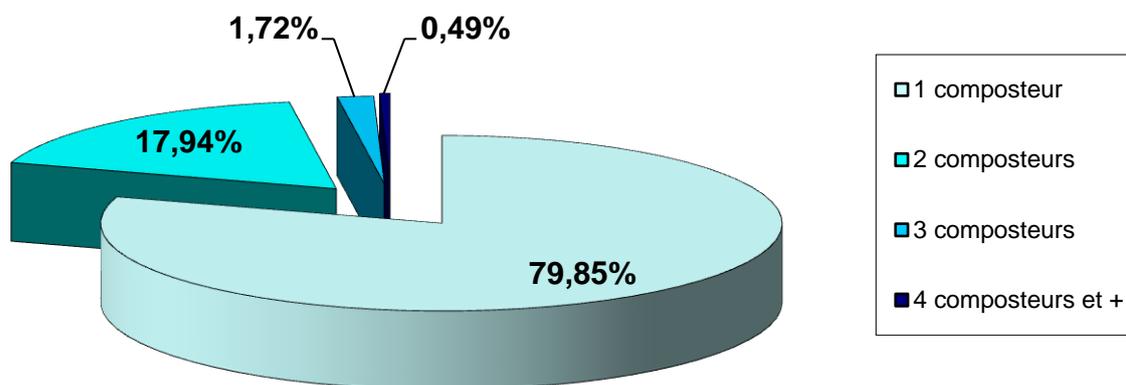
II) Le composteur

Provenance du composteur



Les personnes utilisant un composteur sont 68,87% à se l'être procuré auprès des communes membres du SITROM ce qui permet de penser que le petit prix mis en place pour la mise à disposition est attrayant pour les administrés et pousse à perpétuer l'opération. Les autres (31,13%) l'ont acheté (17,51%) ou fabriqué (13,62%). Le reproche fait le plus souvent au composteur mis à disposition par les communes du SITROM est sa petite taille (320L jusqu'en 2007, 360L depuis).

Nombre de composteurs par foyer équipé



En moyenne, chaque foyer enquêté possède 1,22 composteurs. La quasi-totalité n'en possède qu'un seul, une minorité (81 foyers soit 20,15% des foyers équipés) en utilise deux et jusqu'à quatre.

Il y a 7 foyers qui ont 3 composteurs et 2 foyers qui en ont 4. Ces foyers ont une surface à tondre, en moyenne, de 505 m² et un potager d'environ 316 m². La moyenne de zone herbée de l'ensemble du panel est supérieure à celle des personnes ayant 3 ou 4 composteurs. Par contre, la taille moyenne des potagers

des personnes ayant 3 ou 4 composteurs est trois fois plus importante que celle du panel entier.

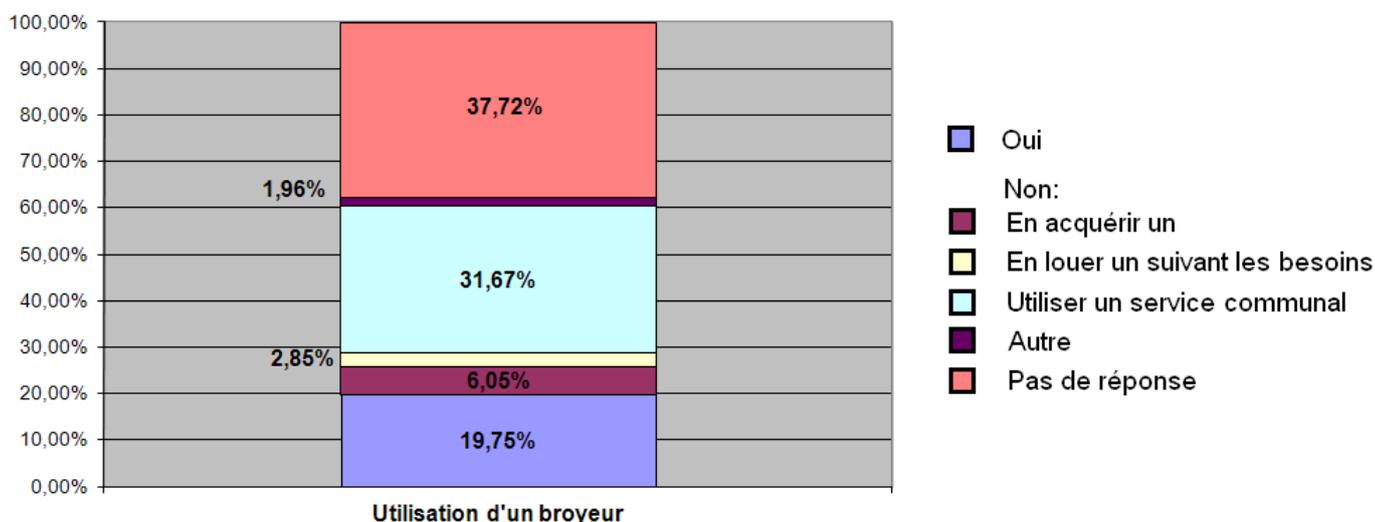
On peut donc penser que la taille du potager influe plus sur la quantité de composteur que la surface à tondre.

L'année moyenne de mise en place du composteur de jardin est 2005, ce qui ne correspond pas au 7 ans et 9 mois de la partie I. En effet, la partie I compte les personnes qui compostent en tas et qui ont généralement cette pratique depuis plusieurs dizaines d'années alors que là il n'est question que des composteurs de jardin.

La pratique du compostage, à l'aide d'un réceptacle, est donc très récente dans notre territoire. Tous les ans, de plus en plus de personnes se laissent convaincre d'utiliser un composteur.

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les déchets les plus utilisés pour le compostage sont les restes de fruits et légumes (dont épluchures), les feuilles et le gazon. Les cartons non traités et le papier journal sont compostés par moins d'une personne sur dix. La peur des encres, la non réception de journaux (liée au STOP PUB) et la méconnaissance de la possibilité de les composter sont sûrement les causes de ce faible geste qui n'est pas préjudiciable étant donné que les journaux et le carton peuvent être recyclés via la collecte en porte à porte avec les emballages ménagers.

Nature des déchets	Part des personnes enquêtées qui compostent	Origines des déchets
épluchures de légumes	94,63%	CUISINE
fruits ou légumes abimés	90,29%	CUISINE
feuilles mortes, fleurs fanées	87,69%	JARDIN
gazon	77,47%	JARDIN
marc de café/sachet de thé	67,24%	CUISINE
déchets de potager	66,55%	JARDIN
coquilles d'œufs	61,35%	CUISINE
mauvaises herbes	56,67%	JARDIN
cendres de bois	35,18%	CUISINE/JARDIN
restes de repas	29,29%	CUISINE
essuie-tout souillé	27,90%	CUISINE
tailles de haies	26,00%	JARDIN
serviette en papier	25,13%	CUISINE
branchages	22,01%	JARDIN
sciure et copeaux de bois	20,28%	JARDIN
papier journal	9,53%	CUISINE
cartons non traités	6,76%	CUISINE
déchets de poules, excréments de chien, terre	0,69%	JARDIN
boite fromage en bois, croute fromage, riz, pâtes, pain	0,35%	CUISINE



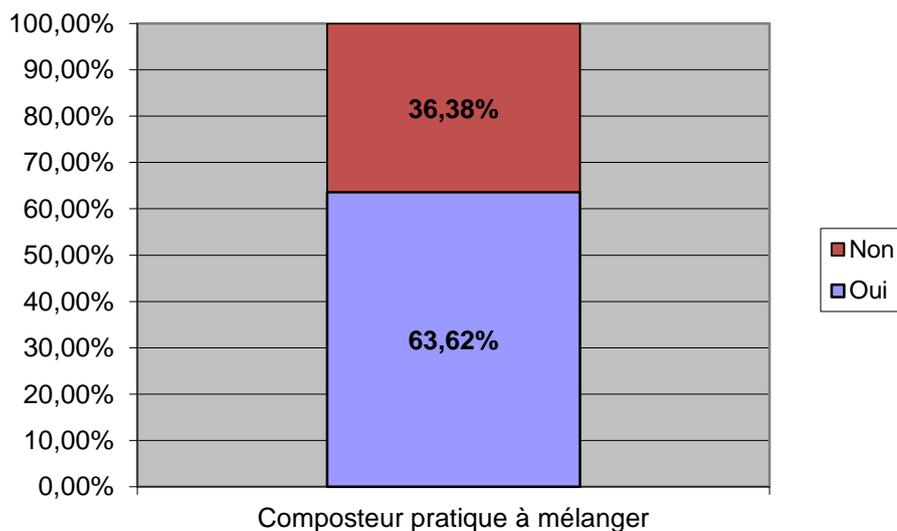
Nous avons demandés aux sondés s'ils broyaient les déchets du jardin avant de les mettre dans le composteur et quelles seraient les solutions qui les pousseraient à le faire.

Actuellement, presque 1 personne sur 5 (19,75%) broie déjà certains de ses déchets pour les utiliser dans le compost.

Pour les autres, 6,05% pense à acquérir un broyeur et 2,85% en louer un occasionnellement. Ils sont 31,67% qui se disent prêt à utiliser un service communal si celui-ci venait à être mis en place (178 personnes répartis comme suit : Castelmaurou 52 ; Lapeyrouse Fossat 8 ; Montberon 24 ; Pechbonnieu 41 ; Rouffiac Tolosan 7 ; Saint-Géniès-Bellevue 16 ; Saint-Loup-Cammas 23 ; commune non renseignée 7).

11 personnes (soit 1,96%) ont répondu autre à cette question (appel à Côteaux 21¹, utilisation de la tondeuse, emprunt, fait à la main) et 37,72% qui ont répondu ne pas composté n'ont pas donné de raison qui pourrait faire évoluer leur point de vue.

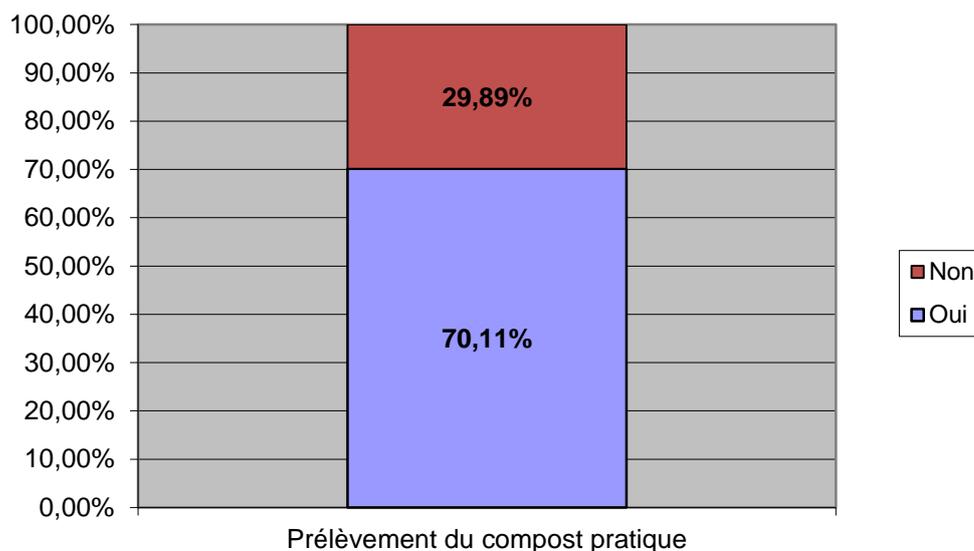
¹ Association qui œuvre sur le territoire du SITROM et qui promeut le « 0 déchet vert » en donnant des techniques afin de réutiliser l'ensemble des déchets verts sans les faire collecter par le SITROM ou les amener en déchetterie (location de broyeur entre autre).



L'utilisation du composteur n'apparaît pas toujours évidente aux administrés.

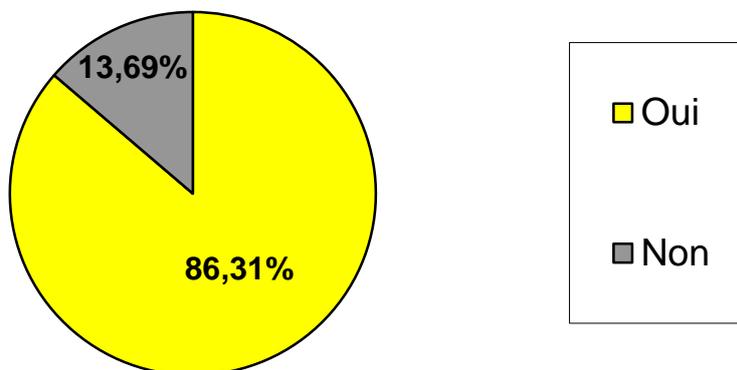
En effet, 36,38% des personnes ne trouvent pas le composteur pratique pour procéder au mélange des déchets récemment déposés. 61% de ces personnes veulent mélanger l'intégralité du composteur ce qui n'est pas à faire et pas possible s'il s'agit d'un composteur mis à disposition via le SITROM.

L'absence d'outil pour mélanger arrive en deuxième position des reproches (6,78%).



Ils sont 30% à trouver que ce n'est pas pratique pour prélever le compost dans un composteur de jardin. Le tiroir de récupération semble mal adapté (23%), quand il est présent, et peut être difficile à ouvrir/refermer (29%).

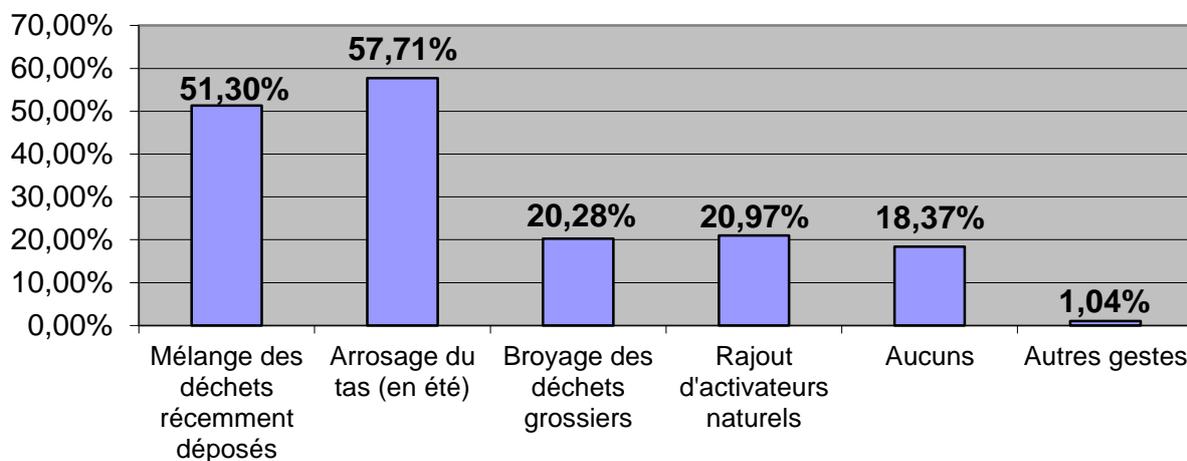
Taille du composteur qui convient



Dans 86% des cas, la capacité du composteur est suffisante. Les personnes estiment, en moyenne, la capacité de leur composteur à 666L. La moyenne peut sembler élevée au vu des composteurs mis à disposition par le SITROM (320 puis 360L) mais elle est due, en partie, aux composteurs fabriqués qui sont estimés, en général, à au moins 1m³. Parmi ceux qui trouvent que la capacité du composteur ne convient pas, ils sont 91% à estimer que ceux mis à disposition sont trop petits.

III) Le compostage

Principaux gestes effectués pour bien composter

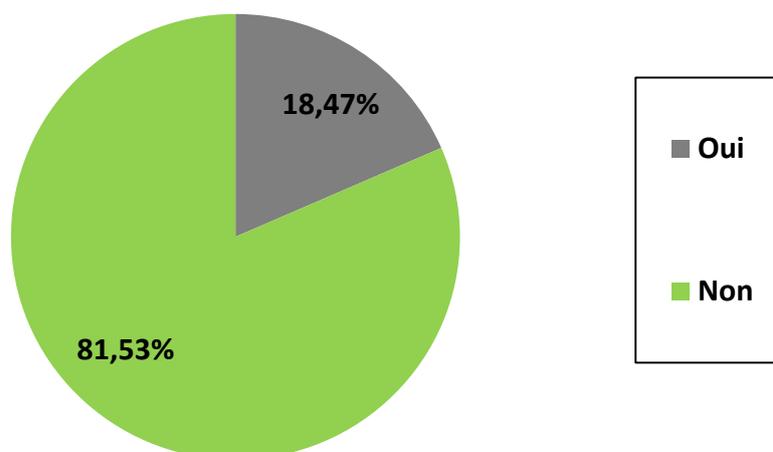


Les gestes utiles à une bonne pratique du compostage sont nombreux mais ceux qui sont les plus pratiqués par les personnes enquêtés sont l'arrosage du tas en été et le mélange des déchets récemment déposés. Une personne sur cinq broie ses déchets et ils sont autant à rajouter des activateurs naturels.

Les autres gestes, bien qu'effectués par une personne sur cent, sont le déplacement du tas de compost, l'ajout de larves et vers de terre et le retournement complet du compost.

Pour finir, 18,37% des personnes n'effectuent aucun geste sur leur compost.

Avez-vous rencontré des nuisances ?



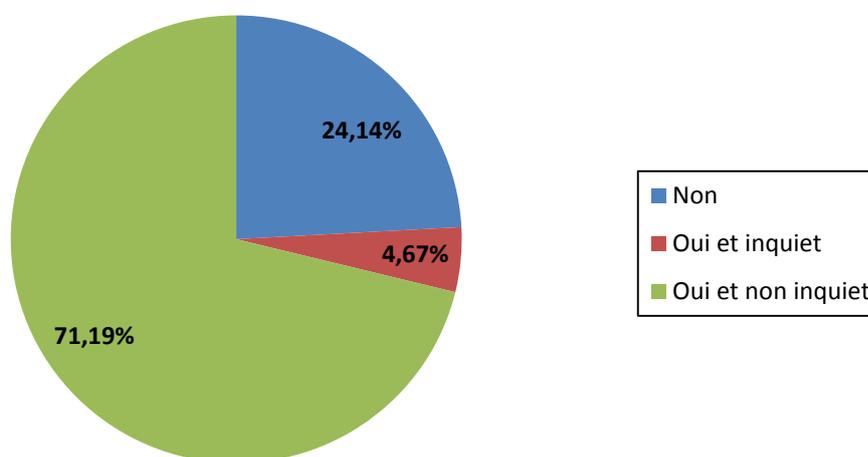
81,5% des personnes interrogées répondent ne pas avoir rencontré de nuisance lors de la pratique du compostage. Pour les 18,5% restants, les odeurs

(36,6%) arrivent en tête, suivis par les rongeurs (23,2%), les mouches/moucheons (13,4%), les insectes (10,7%) et les larves ou vers blancs (8%).

Problèmes rencontrés	Solutions apportées
Odeurs	Eloignement de la maison
Rongeurs	Arrêt de dépôt des déchets de la cuisine
	Acquisition d'un chat
	Mise en place de pièges et poison
Présence de mouches/moucheons	Fermeture du couvercle
	Recouvre de gazon les déchets récemment déposés
Présence d'insectes et de vers blancs	Mise en place d'insecticides
Nid de guêpes	
Présence de taupes	Mise en place de poison
Des jus qui coulent	
Des graines qui poussent partout	
Les racines des arbres qui gênent	

Les réponses apportées par les administrés sont diverses et variées. Dans les cas extrêmes, des personnes ont arrêté de composter une partie de leurs déchets pour enrayer la présence de rongeurs. D'autres ont profité du problème pour faire l'acquisition d'un chat.

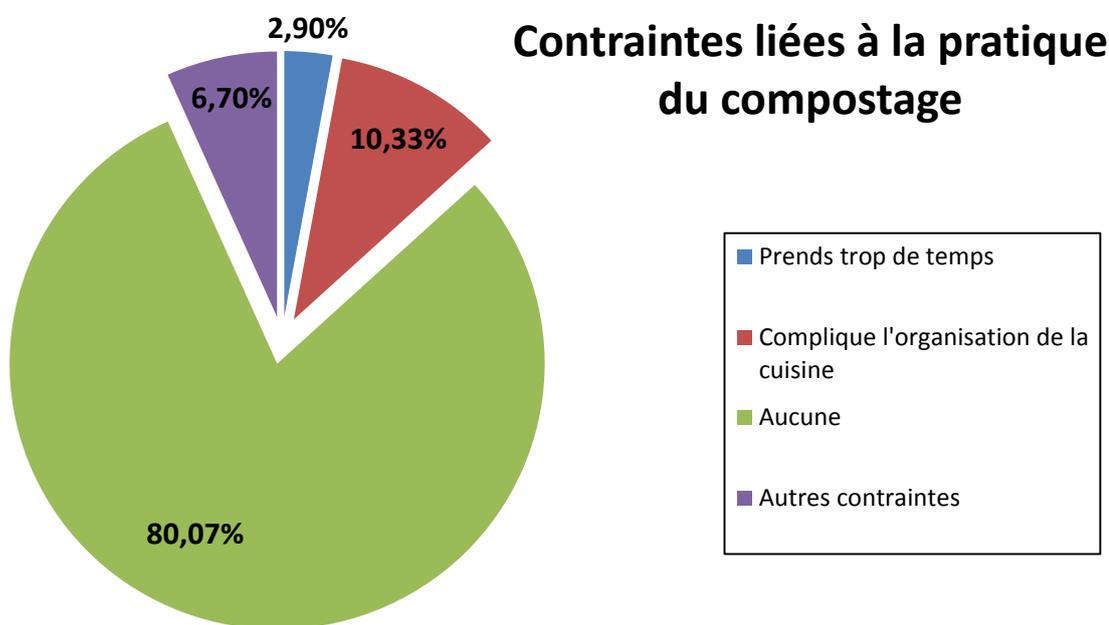
Présence de vers de terre/insectes



75,86% des personnes notent la présence d'insectes et de vers de terre dans le composteur. Ils sont 94% à ne pas être inquiet de ce fait, les autres (26 personnes) le sont peut être à cause d'une méconnaissance de la technique de décomposition des aliments.



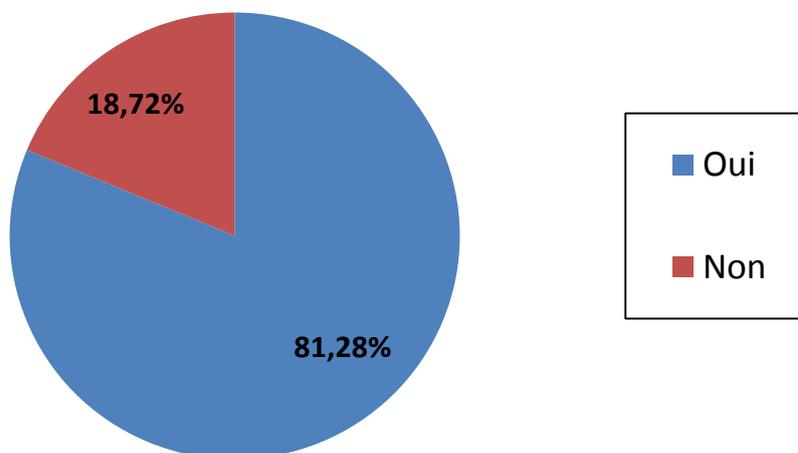
69% des administrés ont constaté une diminution de la quantité d'ordures ménagères présentées à la collecte. Ils jugent cette diminution moyenne égale à 37,6% mais celle-ci peut aller jusqu'à 50/60% dans de nombreux foyers.



Sur la question des contraintes induites par la pratique du compostage, 80% des personnes n'en éprouvent aucune alors que 10% trouvent que cela complique l'organisation de la cuisine et 3% que cela prends trop de temps. Pour les 6,7% restants, le compostage demande une constance, des difficultés à vider le bio-seau l'hiver, salie la cuisine, oblige à arroser ou mélange, provoque des odeurs nuisibles, rajoute une poubelle dans la cuisine...

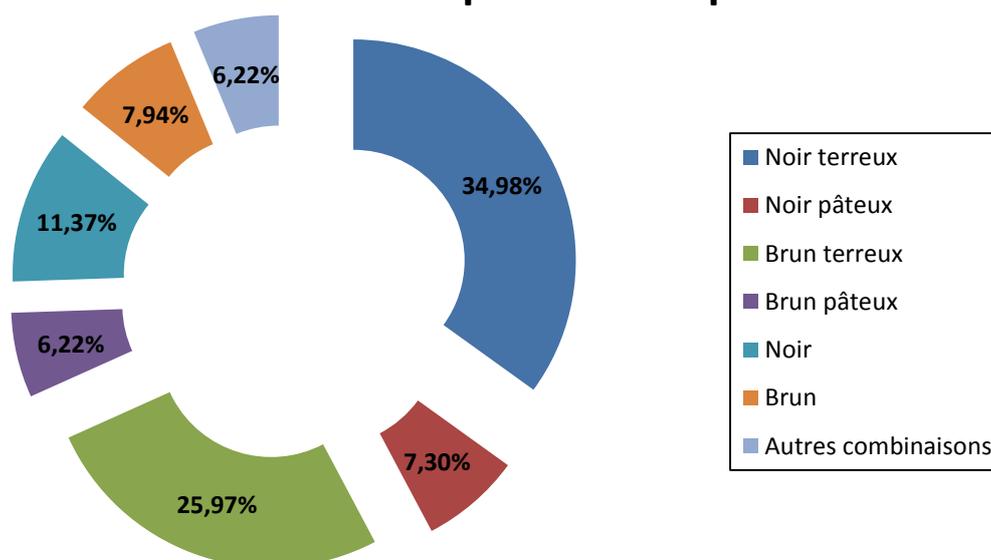
IV) Le compost

Avez-vous déjà eu du compost ?



81,3% des personnes ont déjà eu du compost. Celui-ci est produit, en moyenne, pour la première fois, après 12 mois et 6 jours de pratique. Les gens estiment avoir récupéré environ 59 kg lors du premier retrait. Ce chiffre peut paraître élevé, certaines personnes ont dû mal comprendre la question et donner la quantité totale de compost récupéré depuis le 1^{er} jour. Il y a eu seulement 200 réponses à cette question car beaucoup de personnes ne devaient pas se souvenir de la première récupération de compost.

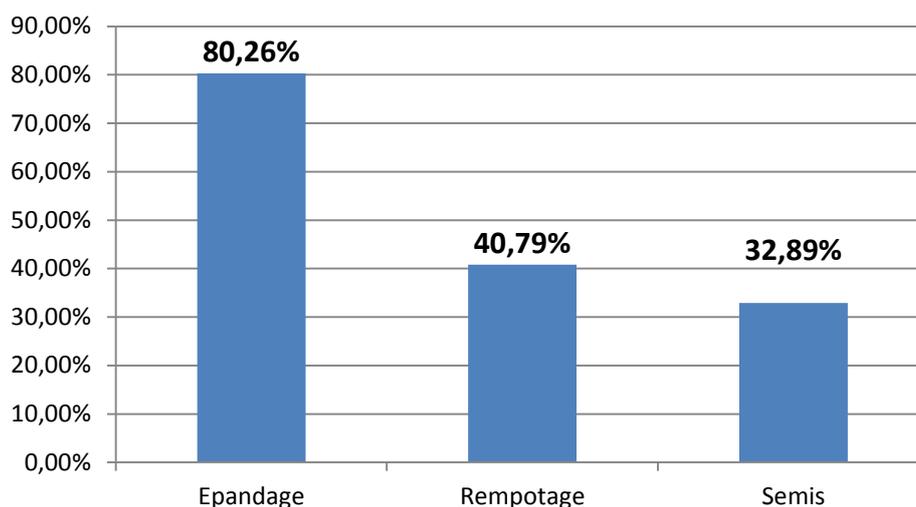
Aspect du compost



Nous avons demandé comment était le compost prélevé. Les combinaisons étant multiples nous avons eu de nombreuses réponses différentes mais nous pouvons constater que :

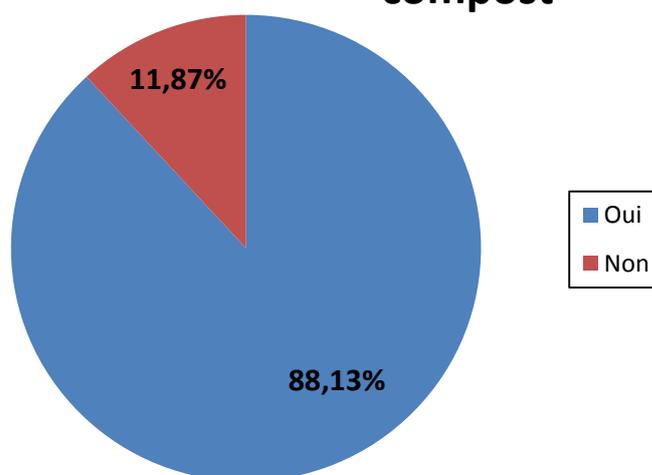
- 57,5% des gens ont un compost noir contre 42,5% qui en ont un brun,
- dans la majorité des cas (81%) le compost est considéré comme terreux alors qu'une minorité (19%) le trouve pâteux.

Quelle utilisation du compost



80% des gens ayant eu du compost l'utilisent en épandage alors qu'ils ne sont plus que 41% à faire du rempotage avec et un tiers à faire des semis. 13,38% des gens l'utilisent pour les trois techniques listés dans le tableau (61 foyers).

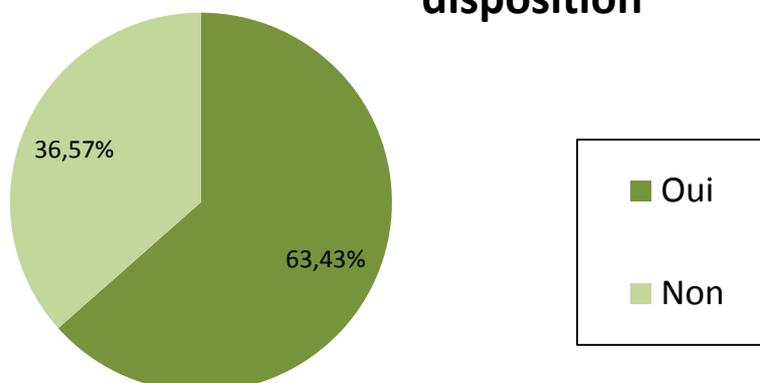
Satisfait de la qualité du compost



Pour finir, 88% des personnes sont satisfaites de la qualité du compost qu'elles produisent. Parmi les insatisfaits, un tiers trouve que le compost n'est pas assez décomposé, les autres le trouvent collant, trop humide ou trop sec.

V) Informations diverses

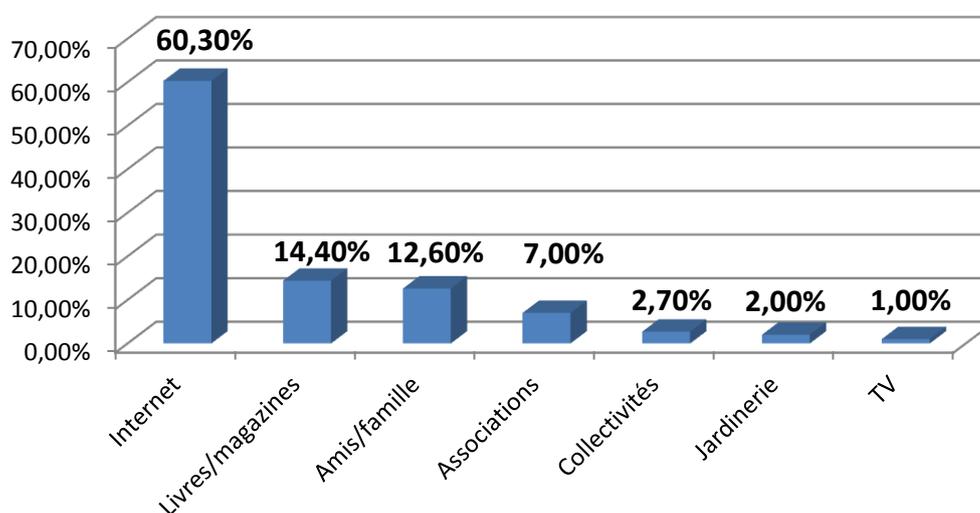
Utilisation du bio-seau mis à disposition



391 questionnaires ont répondu à la question de l'utilisation du bio-seau de 10L fournit en même temps que le composteur dans le cas de ceux mis à disposition par les communes du SITROM. 63,5% des personnes utilisent le bio-seau et 36,5% ne l'utilisent pas ou ne l'ont jamais reçu (quelques remarques).

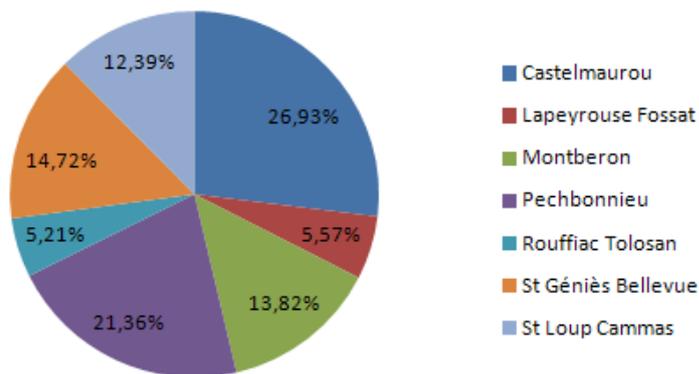
Les composteurs ont, en moyenne, étaient reçus en 2006 (donnée proche de 2005 de la partie 2, mais malheureusement ce ne sont pas les mêmes personnes qui ont répondu aux deux questions et 130 réponses de moins pour celle-ci). Les traces d'usures (61 remarques sur 354 composteurs fournis par le SITROM soit 17%) les plus fréquentes sont la casse d'une ou plusieurs parties du composteur (charnières, couvercles, cuve, tiges, poignées) ou du seau (anse, cuve et/ou couvercle). On retrouve aussi des commentaires sur la couleur verte du composteur qui se fane, les tiges qui se tordent et le composteur qui se déforme.

Sources d'information

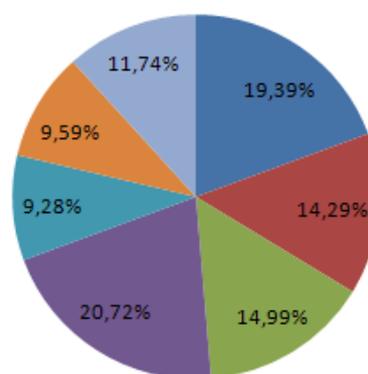


Les personnes estiment, à 77%, être suffisamment informées sur les gestes du compostage. Les autres vont chercher des renseignements auprès d'internet (60,3%), de livres/magazines (14,4%), d'amis/famille (12,6%), d'associations (7%) et autres pour 5,7% (collectivités, jardinerie, télévision).

Répartition par commune des réponses à l'enquête



Répartition de la population du SITROM



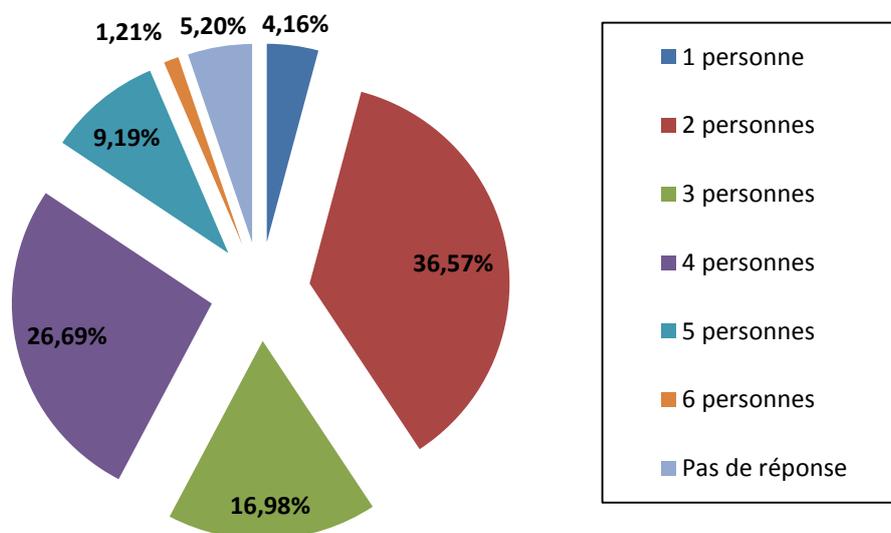
557 personnes sur 577 ont indiqué leur commune de résidence.

On peut voir que certaines communes (Castelmaurou et Saint-Génès-Bellevue) ont une forte pratique du compostage par rapport à leur poids dans le SITROM. Avec nos données (tableau ci-dessous), on estime à 41,53% des foyers individuels de Saint-Génès-Bellevue équipés d'un composteur ou pratiquant le compost en tas et à 36,89% pour Castelmaurou.

A l'opposé, des communes comme Rouffiac-Tolosan ou Lapeyrouse-Fossat ont très peu répondu au questionnaire. Cela peut paraître étonnant pour la commune de Lapeyrouse Fossat qui est une des plus « rurale » du territoire et que nous estimons à 30,75% des foyers de la commune équipés d'un composteur ou compostant en tas.

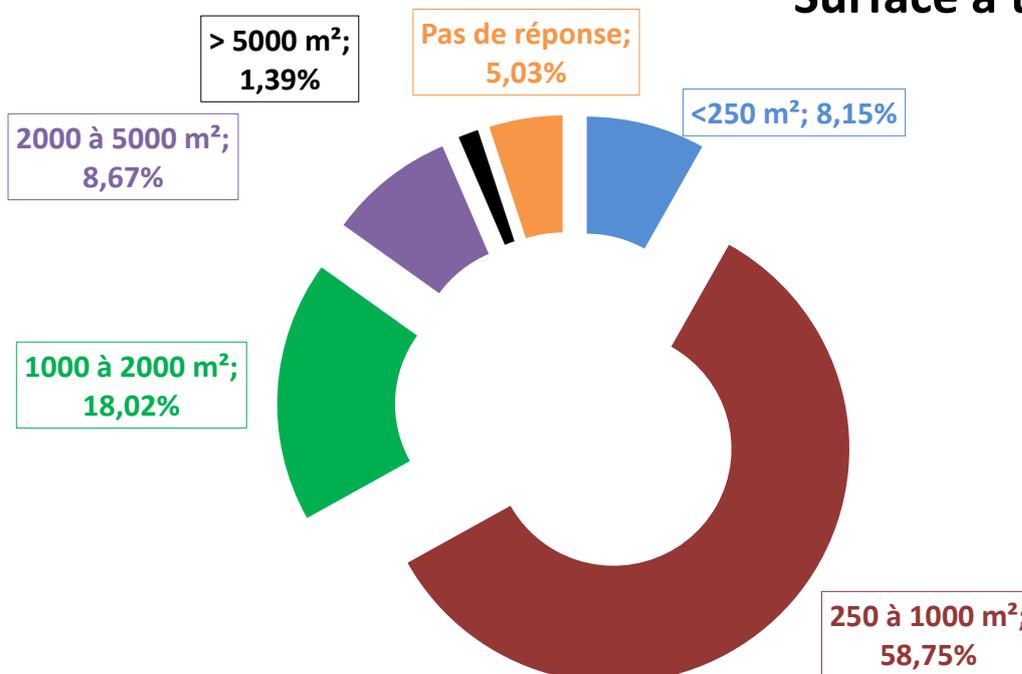
Communes	Nombre de foyers compostant	Nombre de foyers individuels en 2012	Part des foyers équipés
Castelmaurou	523	1407	37,17%
Lapeyrouse-Fossat	320	1018	31,43%
Montberon	309	945	32,70%
Pechbonnieu	434	1249	34,75%
Rouffiac-Tolosan	219	639	34,27%
Saint-Génès-Bellevue	327	773	42,30%
Saint-Loup-Cammas	249	662	37,61%

Nombre de personnes dans le foyer



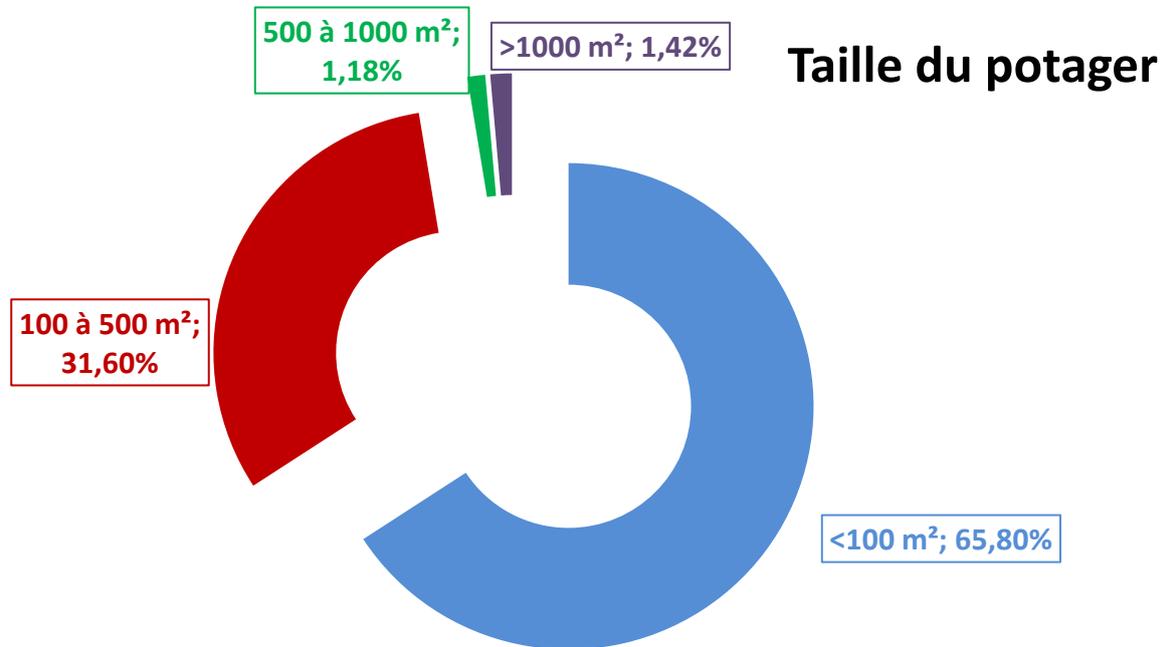
En moyenne, les foyers sont composés de 3,04 personnes. On pourrait croire que les foyers composés de 5 ou 6 personnes sont ceux qui utilisent plusieurs composteurs de jardin. Or ils sont 60,66% à n'utiliser qu'un seul composteur et 9,84% à en utiliser 2. Les autres n'ont pas stipulé combien ils avaient de composteur à leur domicile.

Surface à tondre



On peut voir, ci-dessus, que la majorité des personnes, 58,75%, ont des zones herbées comprises en 250 et 1000 m². 28,08% de personnes ont un terrain

supérieur à 1000 m² sont ceux qui font monter la moyenne qui se retrouve à 1059 m² par propriété alors que 66,9% des personnes ont un terrain plus petit. Ils sont 8,15% à avoir un terrain inférieur à 250 m² et qui compostent, preuve qu'un grand terrain n'est pas une condition obligatoire pour pratiquer le compostage.



73,48% des personnes ont répondu avoir un potager dans leur propriété. Celui-ci leur permet d'utiliser le compost pour leurs besoins et de remplir le compostage avec les déchets du potager (90% d'entre eux). En moyenne celui-ci est égal à 98 m².

Pour finir, les jardins sont aussi composés, en moyenne pour les trois quart des personnes, d'une haie de 70 mètres de long et de 11 arbres.

VI) Conclusions

Pour commencer, nous pouvons noter un bon retour du questionnaire. Nous avons eu 577 réponses et certaines étaient accompagnées de commentaires ou de questions auxquels nous avons répondu quand nous le pouvions (questionnaire anonyme à la base), ce qui montre que ces personnes se sentent vraiment concernées par cette pratique.

Le fait de fournir une enveloppe « T », d'avoir un questionnaire simple et court nous a permis d'avoir ce bon retour, très supérieur à la précédente enquête et non limité aux personnes s'étant équipé uniquement auprès du syndicat.

Les modèles de composteurs délivrés depuis la mise en place de l'opération semblent globalement donner satisfaction. Toutefois, au vu des réponses et du taux d'équipement, il semblerait judicieux de réfléchir à proposer différentes tailles de composteurs. En effet, l'enquête fait ressortir une insuffisance de la taille des composteurs mis à disposition. Il faudrait envisager de proposer des composteurs de 500 ou 600L pour les grandes familles et propriétés. De plus, pour les petits foyers, équipés ou qui pourrait l'être par la suite, il faudrait envisager des composteurs plus petits que 360 L. En effet, la taille moyenne du foyer (3,02 personnes) est légèrement supérieure à la moyenne sur l'ensemble du SITROM (2,63 personnes). Cela nous amène à penser que les petits foyers ont plus de réticences, de difficultés à composter avec le matériel mis à disposition. Elargir la gamme semble donc être la solution afin de répondre aux besoins de chacun et de tenter d'atteindre les 50% des foyers individuels pratiquant le compostage à domicile.

Il ressort de l'enquête que le composteur est très résistant. De faibles dégradations ont été rencontrées, il n'y a pas de raisons d'en modifier la composition. Toutefois, des demandes pour des composteurs en bois, peut être plus solides, plus esthétiques et plus écologiques, seront étudiées, tout en ayant pour objectif, pour des questions de gestion, de limiter le nombre de type de composteur à proposer.

Concernant les accessoires fournis avec les composteurs, la mise à disposition d'un bio-seau va se poursuivre. De plus, il faut réfléchir à la possibilité, en option, de mettre à disposition un outil pour brasser/remuer les éléments récemment déposés sans en modifier complètement les strates.

Beaucoup de personnes ont émis une limite sur les trappes de récupération du compost. Il va falloir étudier les trappes de récupération des composteurs qui nous seront proposés afin de, à notre tour, proposer les plus pratiques aux administrés et où les tiges ne s'abiment pas.

La mise en place d'un service de broyage à domicile est à étudier, de nombreux administrés semblent très intéressés par ce projet. Des communes semblent aussi attirées par cette méthode de valorisation. Toutefois, il faudrait

étudier en interne si le service est mis en place par le syndicat, les communes ou les communautés de communes.

Dans l'ensemble, les gestes du compostage et la nature des éléments à composter sont bien intégrés par les habitants. Une minorité rencontre des nuisances (18,5%) ou des contraintes (20%) auxquels chacun répond de manière différente.

69% des administrés estiment à plus d'un tiers (37,6%), en moyenne, la production d'ordures ménagères en moins présentés à la collecte. Cette donnée contribue, elle aussi, à la poursuite de cette opération.

Concernant le compost, celui-ci est en général obtenu, pour la première fois, au bout d'un an. Son aspect est différent d'un foyer à un autre mais son utilisation est universelle : épandage pour la quasi-totalité des foyers. Au final, 9 personnes sur 10 sont satisfaites de leur compost. Il faudrait augmenter cette donnée afin que ceux qui ne sont pas satisfaits de leur compost n'abandonnent pas la pratique.

Outre l'information de base délivrée en même temps que le composteur, les habitants se servent beaucoup d'Internet pour répondre à leurs interrogations.

On ne peut pas tirer de conclusion sur la composition du foyer ou via la taille du jardin pour le nombre de composteurs utilisés. On sait par contre, que plus le potager est grand plus il y a de composteurs ou tas de compost et que la quasi-totalité des personnes possèdent un jardin.

La prochaine étape pour développer la pratique du compostage sur le territoire, et d'en tirer des bénéfices environnementaux, sera, outre le développement de la gamme de composteur afin d'élargir le panel des utilisateurs, de réussir à mettre en place le compostage communautaire dans les lieux de restauration collective ainsi que dans l'habitat vertical. Il faudra aussi permettre aux communes en retard, en termes d'équipement des foyers individuels, de rattraper leurs voisins.

ANNEXE



Enquête sur la pratique du Compostage individuel

(à renvoyer au plus tard le 9 septembre 2011 à l'aide de l'enveloppe jointe)

① Avant l'opération...

● Votre foyer composte-t-il ?

- non
- si oui, depuis..... années

● Si oui, quelle technique est utilisée ?

- en tas* : pour les déchets de cuisine
 pour les déchets de jardin
- composteur* : acheté pour les déchets de cuisine
 fabriqué pour les déchets de jardin

② Le composteur...

● Utilisez-vous un composteur ?

- oui mis à disposition par le SITROM
- oui, je me suis équipé sans faire appel au SITROM
- si non pourquoi ?
- nombre de composteurs que vous avez :
- année de mise en place :

● Quels sont les déchets que vous compostez ?

Déchets de cuisine :

- épluchures de légumes
- fruits ou légumes abimés
- marc de café/sachet de thé
- serviette en papier
- coquilles d'œufs
- essuie-tout souillé
- cartons non traités
- autres précisez :
- cendres de bois
- restes de repas
- papier journal

Déchets de jardin :

- feuilles mortes, fleurs fanées
- mauvaises herbes
- sciure et copeaux de bois
- tailles de haies
- déchets de potager
- autres précisez :
- gazon
- branchages

● Vous arrive-t-il de broyer certains déchets avant de les mettre dans votre composteur ?

- oui non
- Si vous ne possédez pas de broyeur, envisagez-vous :
 - d'en acquérir un
 - d'en louer un suivant les besoins
 - d'utiliser un service communal si votre commune en met un en place
 - autre :

● Le composteur est-il pratique d'utilisation ?

- Pour mélanger le contenu :
 - oui
 - si non, pourquoi ?
- Pour prélever le compost :
 - oui
 - si non, pourquoi ?

● La capacité du composteur vous convient-elle (merci de préciser le volume) ?

- oui
- si non, pourquoi ?

*barrer la mention inutile

